

## LES RITES DE PASSAGE

### 1. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

#### 1.1. Compétences générales

L'élève sera capable de :

- développer des aptitudes et attitudes permettant de comprendre la signification et la portée des rites de passage, ainsi que de saisir leur importance dans la reproduction du modèle social ;
- identifier les différents rites de passage, les comparer dans leur synchronie et diachronie.

#### 1.2. Compétences spécifiques

L'élève sera capable de développer des habiletés de compréhension, d'analyse, de synthèse permettant de :

- retrouver dans son vécu quotidien la présence de rites, et questionner leur signification ;
- travailler en groupe et coopérer en vue d'une enquête commune au sujet des rites de passages ;
- faire une recherche sur le net et trouver une information fiable se rapportant au sujet de l'enquête : les rites de passage ;
- analyser l'information trouvée, l'évaluer et échanger avec ses condisciples concernant le sujet en question ;
- identifier la problématique traitée et dégager sa signification sociale et culturelle ;
- analyser des séquences documentaires sur ce sujet : dégager leur signification culturelle et sociale par rapport à la société concernée ;
- un jugement critique par rapport à ces pratiques et éprouver son expérience personnelle et culturelle par rapport aux rites de passage ;
- comparer les différentes pratiques relatives aux rites de passage et identifier leur rôle social ;
- s'interroger sur la présence ou la subsistance de ces pratiques dans sa propre société ;
- faire le lien entre la diversité de ces pratiques et leur fonction commune, l'affirmation des valeurs et la relance de l'organisation sociale ;
- accéder à une définition des principaux concepts et notions se rapportant à la leçon : rites, cérémonie, cérémonial, rites de passages ;
- parler de ses propres rites et les comparer à des rites abordés par la leçon ;
- résoudre un dilemme moral relatif à la problématique des rites de passage ;
- imaginer et concevoir un rite de passage.

#### 1.3. Compétences disciplinaires

L'élève sera capable de :

- sentir, ressentir, penser, agir ;
- développer l'aptitude au questionnement, à la conceptualisation, à la problématisation et à l'argumentation, à l'action et à l'engagement citoyen.

#### 1.4. Compétences transversales

L'élève sera capable de :

- se poser des questions ;
- construire une démarche de recherche ;
- rechercher l'information, l'exploiter et en vérifier la pertinence, la partager ;
- analyser les résultats de sa recherche, adopter une attitude critique et se positionner par rapport à l'information et par rapport à l'autre.

#### 1.5. Valeurs

- sens de la vie ;
- authenticité ;
- tolérance ;
- mémoire ;
- relativité.

#### 1.6. Attitudes à faire acquérir

Compétence non normative visant plutôt la disponibilité critique et l'ouverture de l'élève par rapport à l'altérité et l'apport du cours, qu'une exigence quantifiable et mesurable individuellement.

## 2. DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE

Quelques notions utiles

A l'aide du dictionnaire, trouvez les explications des notions suivantes :

Cérémonie :

Rite :

Rituel :

Rites de passage :

Symbole :

Reconnaissance :

Initiation :

Culture :

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abû Bakr AL-JAZÂIRÎ, *Dalîl al-Muslim*, Dar al-fikr, 1995.

Abû Bakr AL-JAZÂIRÎ, *Minhâj al-muslim*, Dar al-fikr, 1995, trad. Ali JEDIDI.

AYYUB H. , *le culte du musulman*, Lyon, Tawhid, 2002.

*Cérémonial d'accueil*, CAL de Soumagne, 2007.

*Cérémonial de parrainage*, ibid.

*Cérémonial de funérailles laïques*, ibid.

*Cérémonial de mariage laïque*, ibid.

CHEBEL Malek, *Dictionnaire des symboles musulmans*, Paris, Albin Michel, 1995

FELLOUS Michèle, *À la recherche de nouveaux rites : rites de passage et modernité avancée*, Editions L'Harmattan, Paris, 2001.

GANERI Anita, *Les âges de la vie*, Paris, Gamma, 1999, 4 volumes.

KÉMEULE Patricia, *Les rites de passage*, Bruxelles, Cédil.

LE ROUX C. et GUYON C., *La civilisation celtique*, Editions Ouest-France, 1990.

LE ROUX C. et GUYON C., *Les fêtes celtiques*, Editions Ouest-France, 1995.

VON GENNEP, Arnold *Les rites de passage*, Paris, Picard, 1987.

Encyclopédie Microsoft Encarta.

<http://agora.qc.ca>

<http://catho.be>

<http://www.advitam.fr>

<http://www.chabad.org>

<http://www.msp.gouv.qc.ca>

<http://www.musulmane.com>

<http://www.ulb.ac.be/assoc/cal>

<http://www.wikipedia.org>

**PROPOSITION :**

Grille d'analyse pour chaque étape : NAITRE, GRANDIR, SE MARIER, MOURIR.

	Description du rite de passage	A quoi sert-il ?	Points communs
Judaïsme			
Catholicisme			
Islam			
Laïcité			



## A. Naître

### 1. Le judaïsme

Une alliance avec Dieu, le Brit milah pour les garçons

« (...) Huit jours après la naissance du bébé a lieu la cérémonie du Brit (alliance) milah (coupure). Elle peut se dérouler à la maison ou à(...) Le père porte le bébé sur un coussin(...) Il annonce qu'il présente son fils pour la circoncision en accord avec la volonté de Dieu(...) Le bébé est tout d'abord placé sur une chaise, connue sous le nom de chaise d'Elijah (un prophète protecteur des enfants)...

Puis on met le bébé sur les genoux du parrain afin que soit pratiquée une petite opération qui enlève le prépuce, la peau recouvrant l'extrémité du sexe du garçon. C'est ce qu'on appelle la circoncision...

Pendant la circoncision le père récite une prière(...) Puis on attribue un nom au bébé et on récite d'autres prières pour le bénir. Chacun boit alors du vin, même le bébé reçoit quelques gouttes... »

La bimah, l'annonce du prénom pour les filles

« (...) On emmène le bébé à la synagogue le premier sabbat (samedi) après sa naissance. Son père est appelé à la bimah, l'estrade à l'avant de la synagogue. C'est là qu'est lue la Torah, textes sacrés juifs... Tandis que le père est à la bimah, on annonce le nom de sa fille à l'assemblée. »

Anita Ganeri, *Les âges de la vie, Venir au monde*, Paris, Gamma, 1999, pp. 16-18.



### 2. Le catholicisme



Le bébé, habillé de blanc, est conduit à l'Église, porté par sa mère et accompagné du parrain et la marraine. On présente le bébé au dessus des fonts baptismaux (un bassin spécial dans lequel se trouve l'eau bénite).

« (...) Le prêtre demande aux parents, parrain et marraine de s'engager à veiller sur le bébé et de l'aider à suivre les enseignements de Jésus. Puis il verse de l'eau bénite sur la tête de l'enfant et trace le signe de croix sur son front. L'eau versée symbolise qu'on lave le bébé du péché. La croix est le symbole de la foi chrétienne.

Tandis qu'il verse l'eau et fait le signe de croix, le prêtre dit le nom du bébé et prononce les paroles suivantes : « *Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Je te marque du signe de la croix, le signe du Christ.* »

(...) Le prêtre tend un cierge aux parents du bébé. On l'allume à l'aide du cierge de Pâques, à côté de l'autel... Le prêtre donne le cierge à un parent, au parrain ou à la marraine avec ces mots: « Reçois cette lumière. Ceci pour

te montrer que tu es passé de l'obscurité à la lumière. » Et chacun (des participants) répond: « Brille comme une lumière dans le monde, pour la gloire de Dieu le Père. »

Après l'office, une fête est donnée pour les amis de la famille.

En plus du baptême, les chrétiens orthodoxes pratiquent une autre cérémonie, la chrismation. Le prêtre dessine une croix avec l'huile sainte sur la tête et la poitrine du bébé. Ceci est censé le protéger et lui donner de la force. L'huile symbolise le Saint-Esprit, la partie invisible de Dieu présente en toute chose. »

Anita Ganeri, *Les âges de la vie, Venir au monde*, *ibid.* Paris, pp. 20-21-22.

### 3. L'islam

La naissance d'un enfant dans une famille musulmane est entourée d'un certain nombre de rites.

« (...) Le septième jour a lieu la cérémonie de l'aqiqah. On rase d'abord la tête du bébé puis on pèse ses cheveux, et l'équivalent de leur poids en or ou en argent est donné aux pauvres. Et l'on donne alors un nom au bébé.

Il est recommandé de sacrifier deux moutons s'il s'agit d'un garçon, comme le Prophète l'avait fait. (...)

Dès que le bébé a vu le jour, et afin de le protéger d'une mort précoce, on se penche vers son oreille droite et on prononce l' « Adhan » ou appel à la réunion pour la prière. (...) Puis on s'approche de son oreille gauche et on prononce l'Iqama, le second appel à accomplir le rituel de la prière. (...)

A. Al-Jazâirî, *Minhâj al-muslim*, Dar al-fikr, 1995, pp. 286-287, trad. Ali JEDIDI.

La circoncision, acte purificateur principal, est pratiquée par tous les musulmans entre un et quatorze ans, avec une tendance actuelle privilégiant la période de l'enfant allant de trois à sept ans.

Malek CHEBEL, *Dictionnaire des symboles musulmans*, Paris, Albin Michel, 1995, p.101

### 4. La laïcité: un parrainage laïque

*Musique pendant l'entrée des parents, parrain, marraine et enfant.*

M., *représentant le CAL* : Chère Madame, cher Monsieur, vous avez souhaité que le parrainage de votre enfant soit marqué par une certaine solennité. Il est normal, chère Madame, cher Monsieur, que cette étape soit célébrée par la société au sein de laquelle il va continuer à s'épanouir. (...)

*CAL : lecture des préceptes par deux personnes :*

- Sois pour ton enfant un protecteur fidèle.

- Sois pour ton enfant un père modèle dont il soit fier, une mère compréhensive qui soit un refuge (...).

*CAL* : (...) M. et Mme, vous avez décidé de demander à M. L. et à Mme S. d'être le parrain et la marraine d'O. En sollicitant cette cérémonie, vous confirmez votre désir de faire de l'enfant un adulte conscient de ses devoirs (...).

*CAL* : M. L., Mme S., veuillez vous lever. Vous avez entendu le désir et la volonté de M. et Mme (Parents). Chacun de nous peut être empêché par le destin de remplir jusqu'au bout sa mission à l'égard de ses enfants (...).

*Intervention orale du parrain, intervention orale de la marraine.*

M., *représentant le CAL* : M. L., Mme S., le moment est venu de confirmer votre acceptation d'être les parrain et marraine du bébé dans l'esprit et la volonté que M. et Mme vous ont montrés.

M. L., vous engagez-vous à veiller sur cet enfant au cas où la nécessité vous en ferait un devoir, à l'inviter au respect des règles de la démocratie, à l'élever dans les principes de liberté, d'égalité et de fraternité ?

« Je m'y engage ». (...)

Madame S., vous engagez-vous à veiller sur cet enfant au cas où la nécessité vous en ferait un devoir, à l'inviter au respect des règles de la démocratie, à l'élever dans les principes de liberté, d'égalité et de fraternité ?

« Je m'y engage ». (...)

M., *représentant le CAL* : Je prends bonne note de vos engagements. Vous pouvez vous asseoir.

*Musique*

M., *représentant le CAL* : Mesdames, Messieurs, nous allons vous lire l'acte de parrainage, puis nous vous inviterons à signer avec nous les documents officiels ainsi que le livre d'or du Comité d'Action Laïque.

*Lecture de l'acte, signatures. Musique*

*M. offre des fleurs à la Maman et à la Marraine.*

Au nom du Comité d'Action Laïque de Soumagne, nous offrons cette médaille à O. et ce bouquet à la Marraine.

J'invite l'Assemblée à se lever en l'honneur de la petite O. que nous venons d'accueillir dans notre communauté laïque.

*Musique*

*Comité d'Action Laïque de Soumagne*

## B. Grandir

### 1. Le judaïsme

#### a. Bar mitzvah pour les garçons (les fils du commandement)

« La bar mitzvah est une cérémonie religieuse qui officialise l'entrée du garçon comme membre majeur au sein de la communauté d'Israël.

Pour la première fois, l'enfant va revêtir le talit ou châle de prière. Il attachera aussi à son bras et à son front les téfilines ou phylactères (petits étuis où sont enfermés des morceaux de parchemins portant une phrase de la Bible). Il les portera alors chaque jour pour prier.

Dans la synagogue, en présence de ses parents et de tous les membres de la communauté, il sera appelé à lire la Torah. A partir de ce jour, il est majeur religieusement et donc soumis à toutes les obligations de la vie juive. Un garçon atteint sa maturité religieuse et devient responsable d'accomplir tous les commandements de la Torah à l'âge de 13 ans. »



#### b. Bat mitzvah pour les filles (fille du commandement)

« Une fille devient pareillement responsable un an plus tôt, à l'âge de 12 ans, conformément à sa maturation plus précoce. A cet âge, en effet, les jeunes gens acquièrent une maturité intellectuelle qui leur permet de discerner le bien du mal et d'adopter le comportement correspondant à cette conscience... C'est une source de grande réjouissance et de gratitude envers Dieu, d'où la cérémonie de Bar ou Bat mitzvah. »

Extrait de [www.chabad.org](http://www.chabad.org), [www.fr.chabad.org](http://www.fr.chabad.org)

### 2. Le catholicisme : la confirmation de la foi



A l'âge de douze ans, l'enfant devrait renouveler les promesses du baptême, confirmer sa volonté de rester dans la foi de ses parents. Habillé d'une tunique blanche, à l'instar des premiers chrétiens, il se présente devant l'Evêque.

« (...) Il (l'évêque) parle des promesses que vont faire les candidats à la confirmation. Puis, il demande à chacun d'eux: « Te tournes-tu vers le Christ ? Te repens-tu de tes péchés ? Renonces-tu au mal ? »

Ils répondent : « Je me tourne vers le Christ. Je me repens de mes péchés. Je renonce au mal. » Puis les candidats s'agenouillent devant l'évêque. Il pose ses mains sur leur tête et dit : « Confirme, Seigneur, ton serviteur, avec ton Saint-Esprit. » La personne est maintenant membre à part entière et participe à la sainte communion. Ils mangent un morceau de pain (le corps du Christ) et boivent une gorgée de vin (le sang du Christ). »

Anita Ganeri, *Les âges de la vie, Grandir, ibidem*, pp. 22-23-24.

### 3. L'islam : mémoriser le Coran

« L'enfant qui, à l'âge de douze ou de dix ans, vient de terminer l'apprentissage du quart ou de la moitié du Coran à l'école coranique du village, est pris en charge par un aîné désigné par le Meddeb (Maître) pour réviser sous son contrôle les chapitres du Coran en question, et l'aider à décorer sa planche (sorte de grande ardoise) de motifs d'arabesques, de cartouches de toutes couleurs. »

Puis il se présente devant le Meddeb, lequel le fait réciter le dernier chapitre appris devant ses parents. Au terme de la récitation, les parents offrent un cadeau au Meddeb, des beignets et du café aux enfants. Les enfants mangent ensemble et sont libérés ce jour plus tôt. »

*Ali Jedidi, Souvenir d'enfance de Tunisie.*



### 4. La laïcité : fête de la jeunesse laïque

Cette cérémonie marque l'accueil de l'enfant par la communauté et son passage à l'état de l'adolescence. Le rituel est variable d'une région à l'autre, ci-après un extrait du cérémonial d'accueil des jeunes :

Les parents et les invités sont installés dans la salle. Les enfants fêtés sont rassemblés à l'extérieur de la salle sous la surveillance des maîtres de morale.

Un membre du comité entre seul dans la salle et s'adresse aux récitants: « Mesdames, Messieurs, des enfants, conduits par leur professeur de morale et guidés par leurs aînés, demandent à venir s'asseoir parmi nous. »

A : Dans quel but formulent-ils ce vœu ?

M : Ils souhaitent participer dès ce jour aux travaux des adultes.

A : En sont-ils capables?

M : Tous ces enfants sont au seuil de l'adolescence.

B : Avoir l'âge ne suffit pas. Pour être un homme ou une femme, il faut être préparé à le devenir.

M : Ils ont tous suivi le cours de morale laïque. Ils se sont initiés aux grands principes de justice, de tolérance, de liberté, de fraternité, d'égalité, de solidarité, d'amour et de paix. Mes collègues et moi en répondons pour eux.

A : Nous sommes heureux de les recevoir. Qu'ils prennent place aux sièges qui leur sont réservés. Mesdames, Messieurs, je vous demande de bien vouloir vous lever pour accueillir ces enfants.

*Musique*

Sous la conduite de leur maître de morale, les enfants fêtés entrent en cortège. Les enfants et les maîtres de morale prennent place debout aux sièges qui leur sont réservés.

A : Vous pouvez vous asseoir. Je vous remercie.

B : Chers enfants, de par le monde, depuis des milliers d'années, toutes les sociétés ont toujours fêté, comme un moment essentiel de l'existence, le passage de l'enfance à l'adolescence. Par des cérémonies, parfois des épreuves. C'est votre cas aujourd'hui.

A : Mes enfants, vous voici réunis dans cette salle, vous venez d'écoles différentes, vous avez des personnalités différentes, vous êtes même de nationalités différentes. Mais vous avez quelque chose en commun : tous, vous avez suivi le cours de morale laïque.

*Musique pendant la présentation*

Les enfants se présentent puis ils jouent des scènes du quotidien, revues à travers les idéaux de tolérance, de liberté, de fraternité et d'égalité. »

*Fête de la jeunesse laïque, Cérémonial d'accueil, CAL de Soumagne*

## C. Se marier

### 1. Le judaïsme

#### Un nouveau toit

« Dans les jours qui précèdent le mariage, la femme du rabbin prépare la mariée à sa future vie d'épouse (cachérisation de la viande, séparation de la vaisselle...).

Le shabbat précédant le mariage, le futur époux est fêté par la communauté (...) et il reçoit les bénédictions des rabbins. On chante en son honneur, les femmes lancent des bonbons ou des amandes vers lui.

La veille du mariage, la mariée se rend avec son entourage féminin au mikvé, bain rituel de purification indispensable pour le mariage.

La veille du mariage, souvent un repas est organisé mettant en présence les deux futurs époux. A ce repas, la future épouse n'a aucun bijou sauf de simples verroteries et n'est pas habillée en mariée.

Le jour du mariage, les futurs époux jeûnent jusqu'à la cérémonie nuptiale.

La cérémonie de mariage est validée par trois actes successifs : les deux futurs mariés se placent sous le dais nuptial (houpa) qui symbolise leur future demeure et la protection divine, le futur marié revêtu du tallith (traditionnel châle de prière) passe à la future mariée la bague de mariage puis le rabbin lit la kétouba, le contrat de mariage, signé par le marié avant la cérémonie.

Pour que le mariage soit valable, le marié doit satisfaire à trois conditions matérielles : avoir payé la bague et la houpa (dais nuptial) et avoir déposé en gage la somme (symbolique) du ketouva qu'il versera à sa femme en cas de divorce.

Selon la Torah, trois devoirs incombent au mari : nourrir sa femme, la vêtir, et la satisfaire sexuellement.

En fin de cérémonie, le marié brise un verre avec son pied droit ; ce rite signifie qu'au milieu des plus grandes joies, il ne faut pas oublier que le Temple est détruit et les malheurs du peuple juif tout au long de son histoire, c'est aussi le symbole de la fragilité des rapports humains.

Les mariés sortent de l'enceinte religieuse sous une pluie de grains de riz ou de blé, en signe de fertilité. La mariée passe l'anneau à son époux un peu plus tard dans la plus stricte intimité. »

D'après LEAVA.fr et fr.wikipedia.org



### 2. Le mariage chrétien.

« (...) Ce n'est pas le prêtre qui marie les fiancés. Ceux-ci se marient en échangeant leurs consentements : ils se donnent l'un à l'autre le sacrement, en présence du prêtre ou du diacre qui donne à cet engagement sa portée ecclésiastique, et en présence des témoins qui représentent la société. (...) »

Le prêtre ou le diacre, qui reçoit leurs engagements au nom de l'Eglise, les interroge en disant :

« Vous allez vous engager l'un envers l'autre. Est-ce librement et sans contrainte ? »

« Vous allez vous promettre fidélité. Est-ce pour toute la vie ? »

« Dans le foyer que vous allez fonder, acceptez-vous la responsabilité d'époux et de parents ? » (...) »

Le prêtre dit :

« Devant tous ceux qui sont ici et en présence de Dieu, échangez vos consentements. »

Les fiancés se donnent la main et échangent leurs consentements.

Le fiancé : N., veux-tu être ma femme ?

La fiancée : Oui (je le veux). Et toi, N., veux-tu être mon mari ?

Le fiancé : Oui (je le veux). N., je te reçois comme épouse et je me donne à toi pour t'aimer fidèlement tout au long de notre vie. (...)

La fiancée : N., je te reçois comme époux et je me donne à toi pour t'aimer fidèlement tout au long de notre vie.



Le prêtre dit, au nom de l'Église, qu'il reçoit l'engagement des époux comme scellé. Il étend la main droite sur les conjoints et dit : « Désormais, vous êtes unis par Dieu dans le mariage. » (...) Après l'action de grâce, le prêtre bénit les anneaux et les époux se donnent l'un à l'autre leur alliance. (...) La célébration peut se poursuivre par une prière des époux, de préférence composée par eux-mêmes. En réponse, le prêtre et l'assemblée prient pour le nouveau foyer ou continuent la célébration de l'eucharistie. »

<http://catho.be>

### 3. L'islam



« Il est recommandé qu'un groupe de personnes pieuses soit présent lors de la célébration du «Nikâh», en sus des témoins. (...)

Il est recommandé de débiter la célébration du mariage religieux par la récitation d'une «Khoutbah», c'est-à-dire d'un court sermon en arabe comprenant des formules de louange d'Allah, de demande de bénédiction en faveur du prophète Mouhammad et quelques passages du Coran. (...)

Après la *Khoutbah*, l'accord entre l'homme et la femme (*par le biais de son représentant, à qui elle aura fait part préalablement de son consentement ; à noter que certains savants permettent que l'accord soit conclu directement entre les futurs époux*) portant sur leur volonté de s'unir et devenir époux, sera nécessairement exprimé lors de la cérémonie du mariage. Cet agrément constitue en fait le «cœur» («roukn») même du mariage islamique. Pour que celui-ci soit considéré comme étant valide suivant la jurisprudence musulmane, il faut surtout que les deux personnes contractant le mariage soient sensées et responsables et qu'ait lieu l'échange de consentements - la «proposition» et l'«acceptation».

Dans la pratique, voici comment se déroule la plupart du temps l'accord du mariage :

L'imâm (qui est, souvent, celui qui célèbre le mariage quoique cela ne soit nullement indispensable, celui-ci pouvant être accompli par n'importe quel autre musulman...) demande, en présence de deux témoins minimum, au responsable de la future mariée s'il donne celle-ci en mariage au jeune homme présent. Après son approbation, il demande au jeune homme s'il accepte de prendre la fille désignée comme épouse, en rappelant à chaque fois ce qui a été fixé pour le «Mahr» (dot). Dès que l'accord est exprimé de part et d'autre, le mariage est conclu.

L'accord du mariage en Islam doit se faire nécessairement en présence de témoins (*deux au minimum*) (...)

Il est à noter que le Prophète a également donné des recommandations visant à faire en sorte que la nouvelle du mariage se répande, que la célébration du *Nikâh* se fasse dans une mosquée, que le mariage soit annoncé et que l'on fasse usage du tambourin.

Cette dernière recommandation concernant l'usage du tambourin à l'occasion du mariage est mentionnée dans de nombreux Hadiths. (...) Il avait à cette occasion rappelé que les ansâr aimaient bien le divertissement. (*Boukhâri, avec les commentaires de Ibn Hadjar r.a.*)

Il convient de souligner cependant que cette recommandation du Prophète concernant le divertissement ne s'étend bien évidemment pas à la musique et aux chants qui ne sont pas licites.

La célébration du «Nikâh» prend fin avec des invocations qui sont faites en faveur des nouveaux mariés (...) - «Qu'Allah t'accorde Sa bénédiction, et qu'Il envoie Sa bénédiction sur toi et vous unisse tous les deux dans le bien.»

Après la cérémonie du mariage, un repas est préparé en fonction des moyens des familles, appelé «*Walimah*». On y convie les membres de la famille et les personnes démunies. »

D'après <http://www.musulmane.com>

#### 4. La laïcité

Cérémonial d'un mariage.

*Entrée du cortège nuptial.*

*Musique*

S : Je prie l'assistance de se lever.

CAL : Mesdames, Messieurs, M. le Bourgmestre célébrera cette cérémonie de mariage civil. Nous, Comité d'Action Laïque de Soumagne, embellirons la cérémonie officielle de textes et de musique que j'espère, vous apprécierez. Nous ne nous référons à aucun dogme ; simplement, nous soumettrons à votre réflexion des idées de liberté, d'égalité, de fraternité. Mesdames, Messieurs, et vous surtout, A. et J., je vous souhaite la bienvenue dans cette maison communale.

*Le Bourgmestre invite l'assemblée à s'asseoir.*

B : Madame la Secrétaire, voulez-vous nous dire si les futurs époux nous ont présenté leurs témoins respectifs et éventuellement s'ils vous ont communiqué les dispositions légales particulières à insérer dans leur acte de mariage ?

S : Oui.

B : Toutes les précautions édictées par la loi ont-elles été prises ?

S : La déclaration de mariage a été actée le... .

De plus, cette salle des mariages reste ouverte afin que, jusqu'à la dernière minute, la plus grande publicité soit donnée à cette union. Nous allons maintenant vous demander de signer les actes annexes.

*Musique*

B : Je puis donc procéder à cette cérémonie.

(..) Le mariage civil est une chose fort sérieuse et lui seul donne force et garantie de loi aux devoirs mais aussi aux droits des époux à l'égard l'un de l'autre, tels qu'ils sont prévus au Code civil belge, dont nous allons vous donner quelques extraits.

Art. 212 : le mariage ne modifie pas la capacité juridique des époux. (...)

Toutefois, ces articles du Code civil, dans leur froide précision, ne définissent que des dispositions légales. (...) C'est pour cela aussi que vous avez souhaité entourer ce qui aurait pu être une démarche administrative discrète d'un moment de réflexion laïque, pour en donner le sens profond et montrer qu'il ne s'agit pas d'un geste posé par hasard.

CAL : A., J., cette cérémonie que vous avez souhaitée et voulue, montre clairement que votre engagement repose sur des exigences communes. L'engagement laïque est pour vous une évidence. (...) C'est, en effet, une nouvelle porte que vous franchissez aujourd'hui et, pour le dire à tous, pour le partager avec votre famille et vos amis, vous avez choisi l'engagement laïque.

Ecoutez les propos qui vont vous être soumis, ils relèvent des valeurs telles que LIBERTE, TOLERANCE, EGALITE, EQUITE, FRATERNITE, ALTERITE, JUSTICE, auxquelles nous nous référons, nous laïques. Que ces mots résonnent avec bruit et fracas et que chacun d'eux traduisent une émotion. (...)

*Musique*

CAL : *Lecture des préceptes et recommandations pour la vie du couple et pour réussir son mariage en alternance par deux lecteurs.*

*Engagement solennel et échange des anneaux.*

B : Vos réponses ont été affirmatives, aussi, Nous prions les nouveaux époux de se passer l'anneau au doigt, en signe de libre acceptation de leurs nouvelles responsabilités. En conséquence, Nous, Bourgmestre, Officier de l'Etat civil de la commune de Soumagne, déclarons au nom de la loi que A. et J. sont unis par le mariage. Que cet instant ne s'efface jamais de votre mémoire.

*Musique*



Williamedia Commons

B : Madame la Secrétaire, voulez-vous donner lecture de l'acte de mariage que nous venons de passer ?

*Lecture de l'acte par le/la secrétaire*

*Musique*

*Signatures de l'acte de mariage et du livre d'or du CAL*

*CAL : bloc de cristal.*

A. et J., je vous prie de bien vouloir vous lever. Prenez ce bloc de cristal entre vos mains. Ce bloc de cristal représente une chouette, oiseau consacré à Athéna, déesse grecque de la paix et de la sagesse. En ce moment il unit vos mains et il est le symbole du lien que vous venez de contracter. (...)

*Remise du bloc de cristal*

*Fleurs ou autre*

B : En mon nom personnel et au nom de l'administration communale, je vous remets... .

*Le représentant du CAL remet les fleurs.*

*Musique*

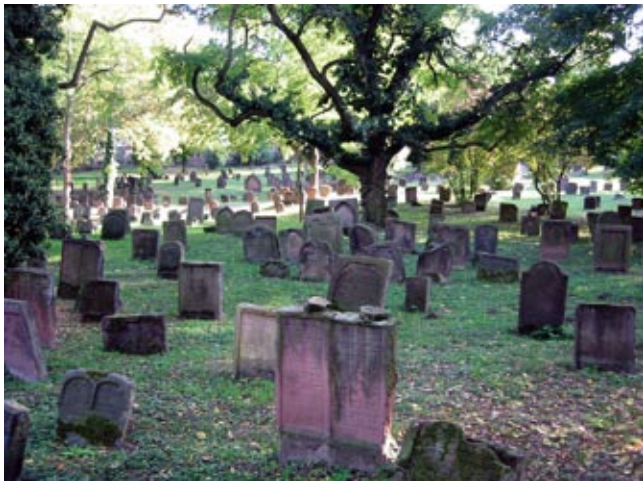
B : Mesdames et Messieurs, la cérémonie officielle est terminée. Je vous invite à prendre le verre de l'amitié. »

*Cérémonial pour un mariage civil accompagné d'une cérémonie laïque, CAL Soumagne.*



## D. Mourir

### 1. Le judaïsme



« Le judaïsme proclame la pérennité de l'âme. La mort du corps physique ne signifie pas la mort de l'être. (...) »

Quand la mort n'est plus qu'à quelques minutes, on se met à prier et on récite le *Shema* avec le mourant ou pour lui, qui est le dernier sacrement conféré à la personne. *Shema* signifie « écoute » : « Ecoute Israël : Yahvé est notre Dieu, Yahvé seul. » (...)

On recouvre immédiatement le corps d'un drap, pour le soustraire aux regards et on oriente le corps pour que ses pieds soient dirigés vers la porte. On essaie aussi de placer un paravent, dans le même but. Une coutume très répandue est de déposer le corps sur le sol, ce qui symbolise le retour à l'état de poussière. Une bougie est allumée et placée à la tête du mort et dans de nombreuses communautés de rites *séfarades*, on en place une aux pieds. Ces lumières symbolisent l'âme et évoquent l'ascension au séjour céleste. (...)

On lave ensuite le corps du défunt, en faisant bien attention de respecter l'intégrité de la dépouille. On doit procéder à une toilette complète pour éliminer toutes les impuretés et souillures. La purification des femmes est conduite par les femmes (...) et inversement, les hommes se chargent de laver les défunts.

(...) On revêt ensuite le mort de vêtements faits de toile ou de lin blanc, sans taches et dépourvus d'ornements. Autre symbole : il ne doit y avoir aucun nœud, l'âme du défunt étant désormais dénouée de la vie terrestre. Le costume de toile ou de lin est très modeste et assure à tous une certaine égalité devant la mort. On enroule ensuite le défunt dans un linceul.

(...) On dépose ensuite le défunt dans le cercueil, le visage tourné vers le haut. Certains appuient la tête du défunt sur un sac qui contient de la terre en provenance d'Israël et mettent une poignée de cette terre sur le corps du défunt. On enveloppe l'homme dans son *tallith* (son châle de prière), après avoir coupé quelques fils de la frange (...).

Comme signe visible de leur deuil, les parents doivent faire une déchirure à leurs vêtements, une pratique que l'on nomme *Keri'a* (...). Le défunt est transporté depuis la salle de purification à une autre pièce au salon funéraire. Le deuil se poursuit avec les prières prescrites. On escorte ensuite le défunt à sa dernière demeure.

La mise en terre est obligatoire (...). Comme mentionné plus haut, le corps ne pourra retourner à la poussière que par la mise en terre, son lieu d'origine. (...) Un deuil de sept jours, le *Chive'a*, suit le jour de l'inhumation (...). Il n'y a pas de fleurs sur la tombe, mais chaque visiteur peut marquer son passage d'un petit caillou qu'il pose sur la pierre tombale. »

Extrait de *La mort, les rites funéraires et le deuil dans le judaïsme* : <http://www.msp.gouv.qc.ca>

## 2. Le catholicisme

« La toilette « rituelle » (funéraire) n'existe pas chez les catholiques. Si la personne a pu se confesser avant de mourir, elle est « prête » pour se présenter devant Dieu.

Une veillée funéraire au domicile du défunt ou une résidence de famille est parfois choisie. Elle se décide toujours à l'initiative soit de la famille, soit de l'entourage, du quartier ou des amis.

Rien n'est imposé pour le cercueil. Une croix peut être ajoutée. De l'eau bénite est placée à côté du cercueil ainsi qu'un rameau de buis. La préparation de la célébration religieuse se fait quelquefois au presbytère mais aussi souvent au domicile familial. (...) La famille fait ainsi le choix des lectures, des chants, de la prière et de la musique.

A l'église, le cercueil entre avant la famille (...). Selon les cas, le cercueil peut être déjà présent ou alors, les maîtres de cérémonie feront entrer le cercueil dans le chœur de l'église. Une fois le cercueil installé, la famille et l'assistance pourront s'asseoir. La décision de disposer les fleurs sur et autour du cercueil ou de les laisser à l'extérieur appartient au prêtre.

La cérémonie est marquée par 4 étapes :

- le temps d'accueil et le rite de la lumière : c'est le fait de prendre la flamme du cierge pascal pour allumer les cierges qui entourent le cercueil. Cela signifie que la lumière du Christ ressuscité est source d'espérance.

- le temps de parole : le prêtre lit alors un texte de l'Ancien Testament ou des apôtres, chante un psaume et termine cette étape par la lecture de l'Évangile et de l'homélie.

- le temps de la prière : la prière universelle, et la prière « Notre père » sont dites. Eventuellement, la prière eucharistique peut avoir lieu si la famille le demande et si un membre de l'assistance souhaite communier.

- le temps de l'adieu : ce sont les chants pour le dernier adieu, l'encensement (signe de respect pour le défunt symbolisant une prière qui monte devant Dieu) et l'aspersion de l'eau bénite.

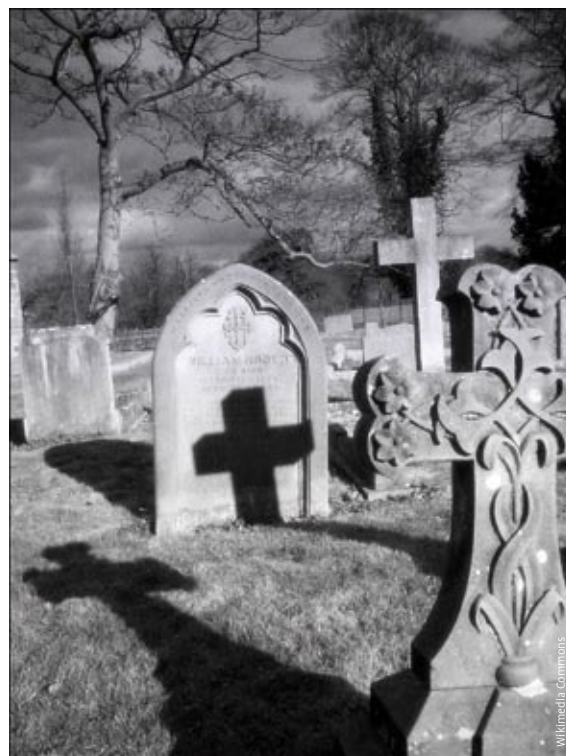
A l'issue de la cérémonie, la famille bénira le défunt avec un goupillon placé au pied du cercueil.

L'assistance sera invitée par l'ordonnateur à bénir le cercueil et sera conduite vers la sortie de l'église où des registres de signatures sont en général prévus.

La famille pourra recevoir les condoléances. (...) La famille et l'assistance quittent l'église, le corps est levé et le cortège se dirige vers le cimetière.

Le cercueil est ensuite disposé devant la sépulture, un dernier adieu est adressé par le jet d'une fleur ou un dernier signe, avant la mise en terre. La descente dans le caveau est accompagnée d'une bénédiction mais le clergé ne se déplace plus que rarement dans les cimetières. »

<http://www.advitam.fr>



### 3. L'islam



« Le respect de la dépouille mortelle est un devoir islamique. (...) L'agonisant doit être tourné en direction de La Mecque. Si cette position lui inflige des douleurs, il est mieux de laisser le malade choisir sa position. À son chevet, on lit la sourate coranique Ya Sin [Coran 36]. L'imam ou l'officiant répète près du malade (ou près du défunt, selon le cas) la profession de foi, la *Shahada*, comme s'il la lui dictait. Puisque le défunt sera devant Dieu au moment de la résurrection tel qu'il était au moment de sa mort, on fait la *Shahada* en son nom pour qu'il se présente en musulman devant le Créateur. (...)

Dès son décès, on ferme les yeux du défunt. (...) Le corps du défunt doit être purifié sans délai afin de permettre un prompt ensevelissement. Le lavage du corps d'un musulman est une obligation. (...) Seul un musulman peut dispenser le rituel islamique à un autre musulman. (...) Seule une personne ayant droit de voir le corps nu de la personne a le droit de le laver. Donc, un homme doit laver le corps d'un homme et une femme, celui d'une défunte. Il est permis à une femme de laver le corps de son mari, et à un homme de laver le corps de sa femme.

Le défunt doit être en état de pureté physique et il doit en être ainsi du linge qui le recouvre. Les gens qui ne sont pas en état de pureté ne pourront approcher le défunt. On fait la toilette du mort en ajoutant du savon ou une substance similaire dans l'eau. (...)

On doit, en faisant cela, respecter le corps et le manipuler avec ménagement. (...) Il est recommandé de parfumer le défunt avec de l'encens et des aromates sur tout le corps, mais surtout aux endroits qui servent à la prosternation.

(...) C'est une obligation d'envelopper le défunt dans un linceul. Il est préférable que l'étoffe soit blanche, comme celle que le Prophète avait. (...) Les hommes devraient avoir trois morceaux de linge dans le linceul : une chemise longue, sans manches, qui tombe jusqu'aux pieds ; une étoffe qui sert de dessous et couvre le défunt de la tête au pied ; une étoffe qui, plus longue que celle du dessous, recouvrira le défunt de la tête au pied et qui pourra être nouée à l'étoffe du dessous. La femme doit être habillée de la même façon, mais on y ajoute une étoffe pour couvrir la tête et le visage, ainsi qu'une étoffe qui recouvre le corps entre le buste et les cuisses.

Il est préférable que plusieurs personnes assistent à l'enterrement et prient ensemble. La prière funéraire est prescrite et obligatoire.

La cérémonie funéraire ne doit pas, en général, avoir lieu à la mosquée : cet endroit est pour les vivants et non les morts. Les prières se font ordinairement dans la pièce où se trouve le défunt, ou au cimetière. L'imam ou l'officiant à l'enterrement doit faire face à La Mecque, le corps du défunt étant placé devant lui, de façon perpendiculaire.

Les gens qui assistent à la prière funéraire font face à La Mecque et forment de préférence trois lignes. Les prières funéraires prescrites sont bien détaillées.

On doit porter le corps du défunt au cimetière le plus tôt possible. (...) On recommande de porter manuellement le corps au cimetière et de se relayer pour porter la bière, afin que chacun puisse exprimer son chagrin.

Les musulmans ensevelissent le mort directement dans la terre, incliné sur son côté droit de façon à faire face à La Mecque. (...) L'islam croit fermement à la résurrection et à la vie après la mort. Le sort qui nous est réservé, soit l'Enfer ou le Paradis, dépend de la vie terrestre que l'on a menée. Le soir de l'enterrement, il est de coutume de réciter le *Coran* et d'offrir aux personnes qui ont assisté aux obsèques un repas funèbre, que l'on partage aussi avec les voisins, les amis et les pauvres. Au quarantième jour, on organise une prière en faveur du mort et l'on récite des extraits du *Coran*. »

Extrait de *La mort, les rites funéraires et le deuil dans l'islam* : <http://www.msp.gouv.qc.ca>

#### 4. La laïcité : une cérémonie personnalisée

« CAL : Chers..., nous voici réunis ici, aujourd'hui, pour accompagner M. et pour lui rendre un ultime et solennel hommage. Il nous a quitté le..., dans la dignité, la sérénité et la paix.

A sa chère épouse, à toute sa famille, à ses amis, à ses proches, nous souhaitons offrir le réconfort, l'écoute et le respect devant votre tristesse. Nous vous prions d'accepter nos très vives et très sincères condoléances, et nous tenons à vous assurer de notre chaleureuse sympathie. (...)

*Evocation de la personnalité du défunt.*

La lumière s'est éteinte. Le cher défunt repose maintenant en paix et sa vie, à laquelle il a donné un sens et une grandeur, s'immortalisera dans le silence de la mort.

C'est de ce silence que vous parviendront désormais les images des joies et des peines que vous avez partagées avec lui. La mort, puisque c'est elle qui nous réunit, est bien la seule certitude de la vie, dont elle fait, si j'ose dire, partie intégrante. (...)

C'est un mot court, mais tellement insondable, et à ce point terrible et cruel, qu'il provoque, à chaque fois que nous y sommes confrontés, révolte, angoisse et interrogation.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Cher(e)s Ami(e)s, je vous propose à présent d'observer quelques instants de méditation et de recueillement.

*Musique*

*Cérémonial de funérailles laïques, CAL Soumagne*



## E. Possibilités d'exploitations ultérieures

### Nouveaux rites de passage dans les sociétés modernes avancées

« (...) Comment, dans nos sociétés industrialisées, passons-nous les étapes successives de notre destinée ? Comment se fait le passage des générations ? Comment nous séparons-nous de nos morts ? Les travaux présentés ici montrent l'émergence de nouveaux rites de passage, alternatives aux recours, aux rites religieux traditionnels ou aux aides apportées par les experts-psychologues.

Cette émergence est étudiée plus particulièrement à travers cinq de ces nouveaux rites.

- Des rites d'accompagnement élaborés en milieu hospitalier, avec l'équipe médicale, pour des parents d'enfants morts in utero. L'enfant mort-né est alors habillé, présenté, nommé, acquérant ainsi une réalité. Une cérémonie d'adieu avant son enterrement est proposée, à laquelle sont conviés également ceux qui le souhaitent.
- Des rites de deuil pour des malades morts du SIDA, redonnant à chacun sa part d'humanité et ressoudant la communauté où ils s'insèrent. Des panneaux sous forme de patchworks, symbolisant la personne décédée, sont confectionnés par les proches ou amis. Ceux-ci sont régulièrement déployés dans des lieux publics lors d'une cérémonie au cours de laquelle sont égrenés, dans un silence impressionnant, le nom de chaque disparu. (...)

Les trois rites suivants sont nés sur des terrains déjà balisés, les rites préexistants étant récusés, comme vides de sens et inaptes à combler un éminent besoin de rite.

- Des rites de naissance et d'adolescence observés aux États-Unis, élaborés par des « professionnels du rite » à la demande de parents soucieux de donner un cadre et un sens au remaniement de relation qui s'opère à ce moment (des parents sont réunis pour accueillir, nommer publiquement, faire un don symbolique, à leur enfant nouvellement né. Cette cérémonie confère en retour aux géniteurs une reconnaissance sociale de leur nouveau statut de parents).
- Un rite juif laïque d'accession à la maturité, construit par des parents critiques vis-à-vis d'une définition univoque de l'identité juive (les jeunes seront invités pendant une année à faire une recherche sur l'histoire et la généalogie familiales, à étudier sur un mode ethnographique et philosophique un passage des récits bibliques, à faire une enquête dans une institution ou sur un sujet lié à la communauté juive).
- Un rite de mort visant à concilier, dans un contexte chrétien, le religieux et les valeurs personnelles des demandeurs (le prêtre élabore, en collaboration avec la famille et les proches endeuillés, une cérémonie à l'image de la personne disparue).

Dans chacun de ces cas, le désir d'élaborer des nouveaux rites s'est imposé. »

Michèle Fellous, *À la recherche de nouveaux rites : rites de passage et modernité avancée*, L'Harmattan, Paris, 2001, in <http://www.cnrs.fr/Cnrspresse/n390/html/n390a11.htm>.

### Nouveaux rites de passage dans les sociétés modernes avancées

Complétez brièvement le tableau suivant en vous servant du texte sur les rites modernes de passage.

	Description du rite de passage	A quoi sert-il ?	Que signifie-t-il ?
L'enfant mort-né			
Le malade du sida			
Rite de naissance			
Accession à la maturité			

## AUTRES PISTES D'EXPLOITATION

### Rites de passage dans le monde : l'Afrique et l'Amérique

1. « Un homme nommé Cheval », le parcours initiatique d'un homme blanc.

#### a. Présentation

Film réalisé par Elliot Silverstein en 1970.

Résumé de l'histoire

Un gentleman anglais, John Morgan, parti chasser dans l'Ouest américain, est capturé par une tribu sioux. Ramené au village, il devient la bête de somme de Tête de Bison, la mère du chef. Appelé « cheval », raillé par les enfants, il est l'homme à tout faire, affecté aux travaux des femmes : cueillette des fruits, ramassage du bois, dépeçage des bisons... Il fait la connaissance d'un métis français, Batise, prisonnier des Indiens depuis cinq ans. Ils échafaudent un plan d'évasion : John doit se faire valoir auprès du chef du village, Main Jaune, en séduisant sa fille, et semer la zizanie entre Main Jaune et son grand rival Aigle Noir. Mais l'Anglais s'attache à ses hôtes et tombe amoureux de Biche Légère. Avant d'être accepté comme un membre à part entière de la tribu, il doit subir la danse du soleil, un rite initiatique.

#### b. Séquences concernées

Chapitres 8 et 9 du DVD : la danse du soleil.

#### c. Questions

1. Décrivez brièvement le rite de passage retracé par le film.
2. Pourquoi ce rite de passage et à quoi sert-il ?
3. Quels étaient vos sentiments en voyant ces séquences ?
4. Ce rite est-il important d'après-vous ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
5. Seriez-vous prêt à subir ce rite si vous étiez à la place de John Morgan ?

### 2. Racines, un passage à l'état adulte

#### a. Présentation

Racines (Roots) est un feuilleton créé d'après le roman d'Alex Haley. Ce feuilleton met en scène l'histoire, sur trois générations, d'une famille d'esclaves afro-américains. Leur quotidien y est dépeint sans concession : travail forcé, viols, vente et séparation des membres d'une même famille. Mais ce qui nous intéresse, à ce propos, ce sont les séquences consacrées au rite de passage à l'état adulte.

#### b. Séquences concernées

Celles qui se rapportent au rite de passage à l'état adulte, soit les 30 premières minutes du film.

#### c. Questions

1. Décrivez brièvement le rite de passage retracé par le film.
2. Pourquoi ce rite de passage et à quoi sert-il ?
3. Quels étaient vos sentiments en voyant ces séquences ?
4. Ce rite est-il important d'après-vous ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
5. Seriez-vous prêt à subir ce rite si vous étiez à la place de Kounta Kinté ?

## « Parler de mes rites ? » : travail de groupe

A l'école, dans la cour de récréation, dans le quartier, lors de vos sorties, vous avez certainement quelques rites bien à vous, que vous appliquez dans des circonstances diverses : accueil d'un nouveau élève, d'un nouveau voisin, lors d'un jeu de nuit ou une sortie, etc. Décrivez le rite de votre choix et comparez-le à un rite abordé par la leçon.

Notre rite : description	A quoi sert-il ?	Points communs et différences par rapport au rite abordé en classe

### Phase constructive ou pratique : « mon bilan personnel »

#### a. Sentir, ressentir

1. Comment je me sentais lors de la projection des documentaires sur les rites de passage ?
2. Ce que j'ai ressenti en découvrant l'importance des rites de passage ?

#### b. Penser

1. Que signifie, pour vous, la présence de rites de passage dans toutes les cultures humaines ? Répondez à la question, 5 lignes minimum.
2. Ce que je compte retenir.
3. A-t-on besoin, selon vous, de rites de passage dans notre société ? Argumentez votre réponse en utilisant l'information apportée par la leçon.

#### c. Choisir : un dilemme moral

« Jean est un enfant gentil, respectueux des traditions des autres, mais un jour son ami Rachid, tunisien d'origine, l'invite chez lui et, pour sceller leur fraternité, il lui propose le cérémonial de l'accueil et de la fraternité, qui comporte l'aspersion de la tête d'eau de rose, le partage du lait, des dattes et des accolades. Cependant, Jean ne supporte pas le parfum et n'aime pas les dattes... »

Que feriez-vous à sa place? Cinq lignes minimum.

#### d. Agir

Travail de groupe :

Imaginez un cérémonial d'accueil par la classe d'un nouvel élève étranger, en vous inspirant des rites de passage abordés par la leçon.







**D. Mourir**

Complétez brièvement le tableau suivant en vous servant du texte sur les rites de passage relatifs à la mort.

	Description du rite de passage	A quoi sert-il ?	Points communs
Judaïsme			
Catholicisme			
Islam			
Laïcité			